

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Dimensions et caractéristiques dominantes de l'immigration économique en Grèce

Marie-Noëlle DUQUENNE et Stamatina KAKLAMANI

Université de Thessalie, Grèce

1. Le changement de régime

Au cours des dernières décennies, les pays d'Europe méridionale que sont l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce, qui étaient traditionnellement des pays d'émigration, se sont tous mués en pays d'immigration (Cavounidis, 2002). Ces pays sont devenus des pays d'accueil pour une main-d'œuvre issue de pays sous-développés ou en voie de développement.

Il n'y a évidemment pas une seule et simple explication à cette évolution, qui semble pourtant à première vue assez similaire dans ces quatre pays. Les changements politiques profonds, liés à l'effondrement des anciens régimes socialistes, ont largement alimenté la transformation du régime migratoire de ces pays méditerranéens. Les conflits sociaux et la crise économique provoqués par les bouleversements politiques ont conduit environ 3 millions d'immigrants vers ces quatre pays du Bassin méditerranéen à la fin des années 1990. La géographie de ces pays a beaucoup facilité ces mouvements : de longues côtes, de nombreuses îles, des frontières montagnardes difficilement contrôlables (Carella et Pace, 2001). Cependant, l'expérience de la Grèce se démarque radicalement de celle des autres pays. Avec une ampleur sans égale en Europe méridionale, la Grèce a subi les effets des migrations résultant de l'effondrement des régimes communistes des pays de l'Europe de l'Est, dont certains ont une frontière commune avec elle. Les pays d'origine de la majeure partie des immigrants ne sont pas les mêmes que ceux des trois autres pays d'immigration cités. Trois facteurs essentiels peuvent expliquer cette différence : les pays qui exportent majoritairement leur main-d'œuvre en Grèce sont d'anciens pays communistes confrontés à une phase de transition économique longue et difficile, ils sont géographiquement proches de la Grèce, et l'immigration en Grèce se caractérise par un afflux massif d'immigrants provenant tous du même pays. Ces différences auront d'importantes conséquences sur les schémas migratoires futurs et sur l'articulation des marchés du travail entre les pays d'accueil et certains pays d'origine (Cavounidis, 2002).

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la Grèce a connu deux périodes de forte émigration. La première correspond aux années 1895-1921 ; elle se caractérise essentiellement par une intense émigration vers les États-Unis, les autres pays balkaniques, les pays de la Méditerranée orientale et la Russie. La deuxième vague, plus récente, remonte aux années 1954-1973, avec une émigration principalement orientée vers l'Allemagne et les pays transocéaniques. Cette émigration à caractère économique a alimenté des mouvements de retour durant tout le XX^{ème} siècle, mais les entrées n'ont excédé les sorties que durant deux périodes seulement, en 1922-1930 et en 1973-1974.

En Grèce, le premier mouvement d'émigration couvre donc la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}. Selon les données officielles, pendant la période 1891-1930, on estime que 368 699 Grecs ont migré vers les États-Unis, tandis que 17 912 migrants seraient partis vers d'autres pays transocéaniques (Canada, Australie). Selon d'autres sources, la population grecque émigrante fut d'environ 215 000 personnes pour la seule période 1895-1912. Durant les guerres balkaniques (1912-1913) et la Première Guerre mondiale, il y eut également un nombre non négligeable de départs, mais il est impossible d'estimer l'ampleur réelle du mouvement (Emke-Pouloupoulos, 1989).

Du début des années 1920 jusqu'en 1940, les données officielles couvrent uniquement l'émigration vers les pays transocéaniques, dont le rythme s'est progressivement atténué, surtout lorsqu'elle concerne les États-Unis.

Pour la période non couverte par les statistiques officielles (1946-1954), seul le premier des deux mouvements – transocéanique et intra-européen – est connu avec une certaine précision. Les sorties vers les pays transocéaniques sont estimées à 68 500, alors que les sorties vers les pays européens pendant les difficiles années 1946-1950 sont généralement considérées comme insignifiantes.

Concernant la période consécutive à la guerre civile, soit les années 1951 à 1954, et conformément aux hypothèses et estimations faites par Apapitidis, le nombre de départs n'aurait pas excédé 7 200 personnes. Cette estimation va à l'encontre de celle effectuée par Kayser, qui obtient pour cette même période un total de 24 200 sorties, soit trois fois et demie de plus.

D'après les statistiques officielles fournies par l'Office national de statistique de Grèce (ONSG), le nombre de sorties enregistrées pour les années 1955-1977 s'élève à près de 1 236 000, soit un taux annuel moyen d'émigration d'environ 5,8% pour l'ensemble de la période 1951-1976. Si l'on ajuste cet effectif en tenant compte des doubles comptes et d'une légère sous-estimation due à l'immigration clandestine, on peut évaluer à près d'1 million l'effectif réel des migrants durant cette période. Il s'agit d'une mobilité exceptionnelle puisqu'elle a concerné presque une personne sur huit (Kotzamanis, 1987).

Au début des années 1970, le pays s'est transformé progressivement en pays d'immigration. Cependant, le nombre d'immigrés est resté limité et les flux concernaient des régions très spécifiques (pays d'Afrique et d'Asie, en particulier l'Égypte et les Philippines). De plus, la majorité des immigrants était en situation régulière, puisque bon nombre d'entre eux détenaient un permis de travail. Durant cette période, le bilan migratoire était positif, ce qui était en grande partie dû au retour des Grecs qui avaient auparavant émigré vers l'Allemagne.

Dès le milieu des années 1980, la Grèce a connu une importante vague d'immigration, en provenance de pays d'Europe centrale et orientale essentiellement, qui était liée au processus d'ouverture que connaissaient alors ces pays. Les premiers arrivants furent les Polonais, les Bulgares et les Roumains. En 1989-1990, une intensification des mouvements a été observée à la suite de la chute du régime soviétique et, surtout, du démantèlement de l'Albanie. La plupart des immigrants n'étaient pas d'origine grecque et entraient dans le pays soit de façon illégale, soit grâce à un visa touristique, à l'échéance duquel ils se trouvaient en situation illégale eux aussi (Cavounidis, 2002). Selon un récent rapport de l'OCDE, environ 10% de la force de travail était alimentée par une population installée illégalement en Grèce (OCDE, 1999).

2. Sources et méthodes

2.1 Les sources

De nos jours, et plus particulièrement depuis 1998, il existe en Grèce trois sources officielles permettant d'obtenir des informations relativement exhaustives et détaillées sur l'étendue et les caractéristiques dominantes de ces flux récents d'immigration. Bien entendu, ces données ne permettent pas de traiter de la question des étrangers en situation illégale, ceux que l'on désigne couramment sous l'appellation de « sans-papiers ». Les sources exploitées dans le cadre du présent travail sont plus précisément les suivantes :

- a) Les données provenant du « premier programme de régularisation des étrangers » résidant illégalement en Grèce, élaboré en 1998. À la même époque, l'Italie en était à son quatrième programme, tandis que le Portugal et l'Espagne avaient déjà mis respectivement en œuvre deux et trois programmes de régularisation (OCDE, 1999). La procédure de régularisation en Grèce comportait deux étapes : un enregistrement initial correspondant à la demande de

permis de séjour temporaire (usuellement dénommé « carte blanche »), puis une phase relative à la demande de permis de travail (ou « carte verte »).

Tous les immigrants illégaux qui vivaient ou travaillaient en Grèce au moment de la publication du décret présidentiel « DP 358/27-11-1997 » étaient dans l'obligation d'effectuer une démarche de régularisation auprès de l'Agence nationale pour l'emploi (OAED) entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 1998, dans le but de régulariser temporairement leur situation, puis d'obtenir un permis de séjour temporaire (« carte blanche »). Durant cette phase, 371 641 demandes furent enregistrées. Il s'agit en fait du plus grand enregistrement effectué dans un pays d'Europe jusqu'à cette date, puisque la plus grande campagne en termes de demandes de régularisation avait jusqu'alors concerné l'Italie en 1998, avec 308 000 demandes.

Dans la seconde phase, correspondant à la demande de permis de travail (« carte verte »), on exigeait des demandeurs qu'ils fournissent plusieurs documents, dont une preuve légale d'emploi dans le pays ainsi qu'une preuve de leur participation à la première phase de régularisation ; seules 212 860 demandes furent enregistrées, soit 57% par rapport à la première phase.

Les données collectées durant ces deux phases de régularisation furent compilées sous forme de bases de données par l'Observatoire national de l'emploi, puis traitées et corrigées par l'Institut national du travail (INT). Ces bases de données comportent des informations sur la nationalité, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'études et l'activité professionnelle (secteur, profession et statut) des demandeurs. Bien que ces données ne portent pas sur la totalité des immigrants résidant en Grèce en 1998, elles n'en sont pas moins précieuses, eu égard au nombre de personnes enregistrées, et fiables, vu le travail de contrôle et de correction effectué par l'INT. Il est certes possible de se demander dans quelle mesure les caractéristiques de cette population sont celles des personnes qui n'avaient pas effectué de démarches de régularisation. Malheureusement, l'absence de données fiables pour ces dernières ne permet pas d'apporter une réponse scientifique à cette question. Quoi qu'il en soit, et compte tenu des expériences analogues vécues par d'autres pays européens, il ne fait aucun doute que les programmes de régularisation ont une valeur indéniable en termes de procédure de collecte de données relatives aux immigrants résidant dans un pays.

- b) Les données provenant des enquêtes sur la Force de travail pour la période 1991-2003 constituent la deuxième grande source d'information. Depuis 1971, l'ONSG réalise une enquête sur la base d'un échantillon représentatif couvrant l'ensemble des membres des ménages âgés d'au moins 15 ans¹.

De nos jours, l'objectif essentiel des enquêtes est la collecte des données indispensables à l'étude des caractéristiques et de la structure de l'emploi et du chômage, conformément aux directives du règlement 577/98 de l'UE. Ce règlement obligatoire pour l'ensemble des pays membres de l'UE fixe non seulement le champ d'étude, c'est-à-dire les variables à traiter et la fréquence de réalisation de l'enquête, mais également et surtout la définition des variables et des concepts en question. Ainsi, jusqu'en 1997, l'enquête était réalisée au cours du deuxième trimestre de chaque année. Compte tenu des directives européennes, la Grèce doit fournir à Eurostat des données trimestrielles ; c'est pourquoi l'enquête est désormais renouvelée chaque trimestre. L'échantillon traité couvre environ 30 000 ménages privés, dont 1/6 est remplacé chaque trimestre, ce qui signifie que d'un trimestre à l'autre les échantillons sont identiques aux 5/6. Cela permet d'une part une certaine comparaison des résultats successifs et, d'autre part, une étude des éventuelles variations saisonnières.

¹ Jusqu'en 1997, le seuil était de 14 ans.

À partir de cette source, il est possible d'extraire des informations sur les caractéristiques démographiques (sexe, âge et niveau d'études) et économiques (taux d'activité, taux de chômage, secteur d'activité, profession et statut dans la profession) de la population active totale et étrangère, et, plus encore, sur les flux annuels et les évolutions afférentes à la structure et à la composition de la population active étrangère.

Du fait que la période que nous examinons couvre les années 1991 à 2003, les données retenues pour les années 1998-2003 correspondent aux résultats de l'enquête du deuxième trimestre de chaque année, si bien qu'on a la même référence trimestrielle pour toute la période. De plus, en raison du poids particulier des activités liées au tourisme en Grèce, les données du deuxième trimestre peuvent être considérées comme les moins sujettes aux effets des variations saisonnières.

- c) Enfin, une troisième source d'informations concerne les données relatives à la population étrangère collectées lors des deux derniers recensements de population (1991 et 2001). Les données collectées en 1991 sont assez limitées et portent uniquement sur les principales caractéristiques démographiques de la population étrangère (population totale de facto et de jure) : nationalité, sexe, groupes d'âge. À l'inverse, compte tenu des recommandations édictées conjointement par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies et Eurostat à l'occasion de la campagne de recensement de 2000, les données du dernier recensement sont beaucoup plus diversifiées. Elles offrent des informations sur la nationalité, le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'études, la raison d'entrée dans le pays, la durée de séjour, ainsi que sur les caractéristiques professionnelles (profession, secteur d'activité et statut dans la profession) des étrangers résidant en Grèce².

Bien que cette source d'informations ne permette pas de procéder à des analyses de flux, il nous a semblé indispensable d'exploiter ses principaux résultats, car il s'agit de données exhaustives (même si, effectivement, tous les étrangers ne se sont pas fait recenser) et particulièrement détaillées, ce qui permet une analyse à un niveau spatial assez fin. En effet, un nombre important de tableaux (dont l'indicateur de nationalité), tels que ceux produits par l'ONSG pour le compte d'Eurostat, concerne non seulement les régions, mais également les départements. En outre, cette source est la seule qui offre des informations sur les raisons de l'installation et la durée de résidence en Grèce, deux aspects particulièrement importants pour notre analyse.

2.2 Les méthodes

Le tableau 1 résume les données primaires disponibles par source de données ainsi que le niveau géographique auquel ces données sont disponibles. Si le dernier recensement offre de nombreuses informations, il n'en est pas de même du précédent, ce qui limite fortement dans le temps les possibilités de comparaison des modifications de flux. À l'inverse, les résultats des enquêtes sur la Force de travail permettent, dans une certaine mesure, une approche des transformations dans les flux de population active étrangère intervenues essentiellement à partir de 1993. Dans le présent travail, ce sont surtout ces données qui ont été exploitées pour l'étude des caractéristiques de la population active, car les informations fournies par les deux autres sources (programme de régularisation et recensement de 2001) donnent, d'une part, une image statique à une date précise et, d'autre part, ne peuvent être comparées ni entre elles ni avec les résultats des enquêtes sur la Force de travail du fait même de leur élaboration.

² Le questionnaire du recensement de 2001 comprend de plus un formulaire spécifique sur les « données de l'immigration » (formulaire P-1.3), qui devait être rempli par toute personne de nationalité autre que grecque (y compris les résidents ayant une double nationalité). Ce formulaire comprend quatre questions, qui sont relatives (i) au mois et à l'année d'installation en Grèce, (ii) à la raison de l'installation, (iii) au pays de résidence avant l'installation en Grèce et (iv) à l'origine grecque ou non de chaque individu.

Compte tenu des données disponibles, seuls certains croisements de variables peuvent être réalisés. Ceux-ci sont résumés dans le tableau 2.

TABLEAU 1 : VARIABLES DISPONIBLES PAR SOURCE D'INFORMATIONS ET PAR NIVEAU ADMINISTRATIF

Variables	Enquêtes Force de travail	Programme de régularisation (cartes blanches et vertes)	Recensements de population (ONSG)	
			1991	2001
Nationalité		N,R,D	N	N,R,D
Raisons d'immigration				N,R
Durée de séjour				N,R
Sexe	N,R	N,R,D	N,R,D	N,R,D
Groupes d'âge	N,R	N	N	N,R
État matrimonial	N,R	N		N,R
Type de famille				N,R
Niveau d'éducation	N,R	N		N,R
Branche d'activité	N,R	N		N,R,D
Profession individuelle	N,R	N		N,R,D
Statut dans la profession	N,R			N,R
Caisses d'assurance		N		

Note : N = Niveau national, R = Niveau régional et D = Niveau départemental

TABLEAU 2 : CROISEMENT POSSIBLE DES DONNÉES EN FONCTION DES SOURCES

Variables	Nationalité	Raisons d'immigration	Durée de séjour	Sexe	Groupes d'âge	État matrimonial	Types de famille	Niveau d'éducation	Branches d'activité	Profession individuelle	Statut dans la profession	Caisses d'assurance
Nationalité		R01	R01	R91, R01, C		C		R01, C	R01	R01		
Raisons d'immigration				R01								
Durée de séjour				R01								
Sexe					R91, R01, E, C	R01, E, C	R01	R01, E, C	R01, E, C	R01, E, C	R01, E	C
Groupes d'âge						R01, E		R01, E, C				
État matrimonial								C				
Types de famille												
Niveau d'éducation										C		
Branches d'activité										E	E	
Profession individuelle											R01, E	
Statut dans la profession												

Sources : Recensements 1991 et 2001 = R91, R01 ; Enquête Force de travail = E ; Programme de régularisation (cartes) = C.

3. L'immigration en Grèce depuis le début des années 1990 : un processus en plein essor

3.1 Le poids de la population étrangère

Au cours de la décennie 1990, la population étrangère totale a connu une croissance continue : elle aurait été multipliée pratiquement par cinq entre les deux derniers recensements de population (1991 et 2001), alors même que la population totale ne se serait accrue que de 7%. Si elle est fortement concentrée dans la région de l'Attique (Athènes), on observe cependant que son poids y décroît au cours de la décennie (de 55% en 1991 à 47% en 2001, selon les recensements). Ce tassement du poids de la population étrangère dans la capitale et ses environs au profit de la Macédoine centrale (en particulier de la région de Salonique), de la Thessalie, de la Grèce centrale et du Péloponnèse est également mis en lumière par les données provenant des enquêtes annuelles sur la Force de travail. Les régions dont le poids s'accroît présentent soit une agriculture dynamique ou fortement extensive, soit un développement important du tourisme et de la construction. En d'autres termes, le rythme de croissance de la population étrangère est fortement hétérogène d'une région de Grèce à l'autre.

TABLEAU 3 : POIDS DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE RECENSÉE EN 1991 ET 2001

	1991			2001		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Population totale recensée	10 259 900	5 055 408	5 204 492	10 964 020	5 427 682	5 536 338
Population étrangère	166 031	88 897	77 134	796 713	435 892	360 821
Poids (en %) de la population étrangère	1,6	1,8	1,5	7,3	8	6,5

Source : ONSG, Recensements de population 1991 et 2001.

Tout au long de la période considérée (1991-2003), les flux d'entrée sont excessivement intenses. Comme il ressort du tableau 4, le rythme annuel moyen de croissance est largement influencé par le processus de régularisation qui est intervenu en 1998 et qui explique en grande partie la différence de rythmes observée entre 1991-1998 et 1998-2003.

TABLEAU 4 : ESTIMATION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE TOTALE ET ACTIVE

	Population totale			Population active		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
I. Recensements						
1991	166 031	88 897	77 134	nd	nd	nd
2001	796 713	435 892	360 821	391 674	270 771	120 903
Taux annuel moyen de variation (en %)						
2001/1991	17	17,2	16,7	nd	nd	nd
II. Enquêtes sur la Force de travail						
1991	79 278	37 126	42 152	66 711	29 801	36 910
1998	278 748	140 457	138 291	139 065	86 977	52 088
2001	316 914	159 914	157 000	157 369	101 521	55 848
2003	433 076	219 972	213 104	233 450	148 534	84 916
Taux annuel moyen de variation (en %)						
2001/1991	14,9	15,7	14,1	9	13	4,2
1998/1991	19,7	20,9	18,5	11,1	16,5	5
2003/1998	9,2	9,4	9	10,9	11,3	10,3
III. Programme de régularisation						
1998	371 641	269 075	93 831	371 641	160 007	46 885

Source : ONSG.

Certaines régions de Grèce, dont la Thessalie et la Grèce centrale, qui ont encore un arrière-pays fortement rural, sont caractérisées par des rythmes annuels moyens de croissance d'installation des étrangers nettement supérieurs au rythme moyen du pays (25% et 23% respectivement, contre 17%). À l'inverse, les îles grecques et l'Attique ont les rythmes les plus faibles. Dans le cas des îles, cette évolution est liée non seulement à leur relative isolement, mais également au manque réel de débouchés et d'emplois qui les touche ces dernières années. Pour ce qui est de l'Attique, le tassement peut être interprété comme le résultat d'un effet de relative saturation.

3.2 Répartition de la population étrangère selon la nationalité

Au cours des dix dernières années, la composition par nationalité de la population étrangère vivant en Grèce s'est fortement modifiée. Comme tableau 5 en témoigne, si les vingt premières nationalités recensées en 1991 figurent encore parmi les plus importantes en 2001, leurs poids respectifs se sont fortement modifiés, ce qui témoigne du bouleversement des flux d'entrées dans le pays, qui est directement lié aux événements intervenus en Europe au cours de la décennie.

TABEAU 5 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN FONCTION DU PAYS D'ORIGINE

Pays d'origine	1991		2001		Ratio 2001/1991
	Étrangers	%	Étrangers	%	
Albanie	20 556	12,4	443 550	55,7	21,6
Pologne	9 624	5,8	13 378	1,7	1,4
Bulgarie	2 413	1,5	37 230	4,7	15,4
Roumanie	1 923	1,2	23 066	2,9	12,0
Total 1 ^{er} groupe	34 516	20,8	517 224	64,9	15,0
États-Unis	13 927	8,4	22 507	2,8	1,6
Royaume-Uni	10 998	6,6	15 308	1,9	1,4
Allemagne	8 525	5,1	15 303	1,9	1,8
Australie	6 313	3,8	9 677	1,2	1,5
Canada	4 717	2,8	6 909	0,9	1,5
Total 2 ^{ème} groupe	44 480	26,8	69 704	8,7	1,6
Chypre	14 651	8,8	19 084	2,4	1,3
Turquie	11 088	6,7	8 297	1,0	0,7
Total 3 ^{ème} groupe	25 739	15,5	27 381	3,4	1,1
Égypte	4 012	2,4	7 846	1,0	2,0
Irak	2 131	1,3	7 188	0,9	3,4
Syrie	2 104	1,3	5 638	0,7	2,7
Liban	1 856	1,1	1 291	0,2	0,7
Philippines	3 605	2,2	6 861	0,9	1,9
Pakistan	1 911	1,2	11 192	1,4	5,9
Inde	1 720	1,0	7 409	0,9	4,3
Total 4 ^{ème} groupe	17 339	10,4	47 425	6,0	2,7
5 ^{ème} groupe : ex-URSS	12 918	7,8	73 222	9,2	5,7
Tous pays confondus	166 031		796 713		4,8

Source : ONSG, Recensements de population 1991 et 2001.

3.3 Vers un rééquilibrage du ratio hommes/femmes

Si le ratio hommes/femmes pour l'ensemble du pays reste relativement constant – aux alentours de l'unité – on observe cependant une augmentation relative de ce taux, que les données soient issues du recensement ou des enquêtes sur la Force de travail. Pour ce qui est des données tirées du programme de régularisation, le taux est quasiment équivalent à trois hommes pour une femme, ce qui met clairement en évidence que ce sont avant tout les hommes qui ont cherché à régulariser leur situation, afin de conforter leur position dans le travail. Comme le tableau 6 le montre, le ratio hommes/femmes a évolué de façon assez diverse d'une région grecque à l'autre, mais on observe néanmoins une tendance à la convergence des treize ratios régionaux.

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DU RATIO HOMMES/FEMMES DANS LES TREIZE RÉGIONS GRECQUES

	1991	2001
Crète	1,27	1,22
Macédoine de l'Est et Thrace	1,17	1,11
Macédoine centrale	1,02	1,19
Macédoine de l'Ouest	1,86	1,42
Epire	2,40	1,25
Thessalie	1,15	1,48
Îles Ioniennes	1,02	1,09
Grèce de l'Ouest	1,62	1,46
Grèce Centrale	2,07	1,83
Péloponnèse	1,60	1,35
Attique	1,03	1,12
Mer Égée du Nord	0,88	1,04
Mer Égée du Sud	0,78	1,28
Grèce	1,15	1,21
<i>Source</i> : ONSG, Recensements de population 1991 et 2001		

La variation du ratio hommes/femmes selon le pays d'origine des étrangers recensés en 2001 est très significative. Ce ratio a des valeurs nettement inférieures à l'unité pour les originaires des nouveaux états indépendants d'Europe (NPI), spécialement lorsqu'il s'agit des Russes et des Ukrainiens. Il en est de même pour les Kazakhs et les Ouzbeks, ainsi que pour les Latino-Américains, en particulier les Brésiliens. À l'inverse, le ratio est nettement supérieur à l'unité pour les originaires d'Afrique du Nord (Égypte) et du Moyen-Orient (Irak, Syrie, etc.). Enfin, l'analyse du ratio selon l'âge met en évidence des différences encore plus aiguës pour les individus en âge d'être actifs, spécialement parmi les plus jeunes (20-34 ans).

3.4 Structure par âge et par nationalité

Certaines différences significatives relatives à la nationalité caractérisent la structure par âge des étrangers installés en Grèce. Quelle que soit la tranche d'âge considérée, la population albanaise est invariablement la plus importante, mais son poids diminue avec l'âge car la raison presque exclusive de leur installation en Grèce est la recherche d'un emploi.

La population originaire des pays de l'Est est un peu plus jeune et a un poids relativement élevé dans les groupes d'âge des 20 à 49 ans. Parmi les principales nationalités recensées en Grèce, les Pakistanais, qui sont en grande majorité des hommes, ont un profil nettement plus jeune que les autres nationalités : ils ont la plupart du temps entre 20 et 34 ans. Pour ce qui est

des femmes, les Philippines, qui forment un groupe relativement important, sont généralement plus âgées – les groupes d'âge 35-49 ans sont très représentés – en raison sans doute de l'ancienneté de leur arrivée en Grèce.

Enfin, pour ce qui est des individus ayant déclaré comme pays d'origine les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et l'Australie, leur poids respectif est particulièrement important dans les tranches d'âge correspondant à la retraite. Il s'agit bien souvent de Grecs d'origine qui sont revenus, mais qui n'ont plus la nationalité grecque ou qui n'ont pas souhaité la déclarer³. De ce fait, les ressortissants de ces pays présentent des taux de rajeunissement faibles et des taux de vieillissement assez élevés, comparativement à l'ensemble des autres étrangers. Il se distinguent d'ailleurs totalement des autres par leurs caractéristiques démographiques et économiques, étant donné que les raisons de leur installation en Grèce sont bien spécifiques.

4. Les caractéristiques de l'immigration économique

4.1. Évolution de la population active étrangère

Durant la période 1993-2003, l'effectif de la population active étrangère a pratiquement doublé dans l'ensemble des régions du pays, de telle sorte que la répartition des actifs étrangers entre ces différentes régions est restée quasiment inchangée. Cette augmentation, qui n'a pas été sans conséquences sur le fonctionnement du marché du travail ainsi que sur l'économie locale, fut particulièrement importante pour les hommes en Mer Égée du Nord, en Crète et en Grèce centrale, alors qu'elle le fut pour les femmes en Grèce de l'Ouest ainsi qu'en Mer Égée du Nord et en Grèce centrale.

Tout au long de la période étudiée, la population étrangère active masculine reste systématiquement plus nombreuse par rapport à la population active féminine. Dans certains cas, cette différence est même très forte : en Macédoine de l'Ouest et en Grèce de l'Ouest. Au cours des dix dernières années, conformément aux données issues des enquêtes sur la Force de travail, le ratio hommes/femmes concernant la population active n'a pratiquement pas changé, variant entre 1,7 et 1,8, alors que, selon les données du dernier recensement de 2001, le ratio atteindrait 2,2. Quoiqu'il en soit, ce rapport hommes/femmes n'est pas significativement différent de celui de la population active grecque (1,6).

4.2. Répartition par secteur d'activité

Au niveau national, la population active étrangère est concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activités : 75% des hommes sont employés dans les seules branches de la construction, des industries de transformation et du commerce, avec une croissance du poids de la construction qui s'opère au détriment des deux autres. Quant à elles, les femmes travaillent à près de 70% comme employées de maison, dans le tourisme ou dans les industries de transformation, le poids des premières s'étant fortement accru tout au long de la période étudiée.

L'analyse comparative entre les régions présente néanmoins certaines caractéristiques majeures qui méritent d'être soulignées :

- a) Quelle que soit la région considérée, la population masculine trouve avant tout des débouchés dans le secteur de la construction, ce qui est directement lié à la nature de la croissance économique du pays ces dernières années et aux grands travaux entrepris, spécialement dans le domaine des infrastructures de communication.

³ Il existe en effet parmi les données des recensements une catégorie correspondant aux ressortissants grecs ayant une double nationalité.

- b) Au-delà de ce trait commun, il est possible de distinguer deux grandes différences quant à la structure régionale de l'emploi masculin : tout d'abord, le secteur agricole absorbe une partie importante des travailleurs étrangers dans les régions où l'agriculture et l'élevage restent un des moteurs de l'activité économique ou exigent encore une forte main-d'œuvre (oliviers, serres et élevage extensif). Il s'agit essentiellement de la Thessalie, de la Grèce centrale, du Péloponnèse et, dans une moindre mesure, de la Crète. Il faut souligner ici que l'élevage traditionnel a pu se maintenir dans nombre de régions de montagne grâce à cet apport de main-d'œuvre étrangère. Ensuite, le tourisme, qui joue un rôle essentiel pour la population féminine, est également un débouché pour les hommes dans les régions à très forte dominante touristique telles que les Îles Ioniennes, la Mer Égée du Sud et la Crète.
- c) Pour ce qui est de la population active féminine, le premier débouché dans toutes les régions est le secteur des employées de maison, mais ce dernier prédomine moins lorsqu'il s'agit de régions dans lesquelles le tourisme, et donc parallèlement le commerce, leur offre des possibilités d'emploi. Par contre, dans les deux régions à forte concentration urbaine, l'Attique et la Macédoine centrale, les industries de transformation absorbent un pourcentage de plus en plus élevé de travailleuses étrangères. Tout comme les hommes, les femmes trouvent également des possibilités d'emploi dans le secteur primaire lorsque celui-ci reste l'un des piliers de l'économie régionale.

4.3. Profession des travailleurs étrangers et statut dans la profession

Au cours de la période étudiée, quelle que soit la région considérée, prévaut une forte concentration de la population active étrangère dans deux catégories de professions. Pour ce qui est de la population masculine, plus d'un travailleur sur deux (51%) est artisan ou ouvrier spécialisé, tandis qu'un sur cinq (22%) est ouvrier ou employé non qualifié. Le poids de ces deux catégories ne fait que s'accroître au fil des années, au détriment de toutes les autres catégories de profession, plus particulièrement de celles qui exigent un haut niveau de qualification (cadres supérieurs, professions intellectuelles et scientifiques). Cette évolution est directement liée à la modification intervenue dans la composition de la population active étrangère selon le pays d'origine. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, le poids des ressortissants des pays de l'UE et des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie a radicalement chuté au cours de la dernière décennie. En ce qui concerne la population active féminine, le même schéma se reproduit, avec une concentration de plus en plus accentuée dans deux catégories de professions qui n'exigent pas de qualification particulière : les ouvrières et les employées non qualifiées (58% en 2003 contre 37% en 1993) et les services et la vente (près de 20% en 2003 contre 16% en 1993).

Moins les régions sont peuplées (Mer Égée du Nord et du Sud, Îles Ioniennes, Epire), plus la concentration de la population active étrangère dans un nombre très restreint de professions est intense. À l'inverse, une plus grande diversité s'observe en Attique et en Macédoine centrale, dans lesquelles se situent les deux plus grands centres urbains du pays.

Cette analyse au niveau régional met en évidence quelques disparités dans la distribution de la population active masculine selon les professions. D'une part, le poids des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture est statistiquement significatif dans les régions caractérisées par une agriculture dynamique (Crète, Thessalie, Grèce de l'Ouest et Grèce centrale) et, d'autre part, le poids du personnel des services et des vendeurs est, lui aussi, relativement important dans les régions où le tourisme constitue la première source de richesse (Îles Ioniennes, Mer Égée du Nord).

Pour ce qui est de la population active féminine, la concentration apparaissant au niveau national dans les deux catégories professionnelles susmentionnées se retrouve dans dix des treize régions du pays. Trois d'entre elles (Macédoine de l'Ouest, Epire et Grèce centrale) ont un profil quelque peu différent car les femmes employées dans les services et le commerce sont

très peu nombreuses, contrairement aux autres régions. En outre, deux autres types de professions – ouvrières qualifiées de l'agriculture et/ou artisanes – concentrent une part relativement importante des femmes actives. Alors que les professions de l'artisanat perdent du terrain dans la majorité des régions, elles restent l'un des débouchés essentiels en Macédoine de l'Ouest et en Epire.

TABLEAU 7 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR TYPE DE PROFESSIONS

Type de professions	Part des emplois (en %)					
	Hommes			Femmes		
	1993	1997	2003	1993	1997	2003
Membres de l'exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs	8,3	4,6	2,0	3,2	2,4	1,2
Professions intellectuelles et scientifiques	9,0	5,5	2,9	14,5	8,0	4,2
Professions intermédiaires	6,8	2,0	1,5	3,0	3,1	1,7
Employés de type administratif	4,0	3,0	1,2	10,1	3,4	3,9
Personnel des services et vendeurs	9,5	9,8	8,1	16,1	16,2	19,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	2,8	2,2	3,9	3,2	1,8	2,7
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	38,0	47,6	51,5	11,1	10,1	6,2
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	8,0	7,7	6,8	1,6	1,9	2,1
Ouvriers et employés non qualifiés	13,6	17,6	22,2	37,2	53,2	58,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONSG, Enquêtes sur la Force de travail.

Compte tenu des professions exercées par les actifs étrangers, il en résulte logiquement que la très grande majorité d'entre eux (90%) sont des salariés. Ce constat vaut aussi bien pour les hommes que les femmes, et dans toutes les régions de la Grèce. Cependant, le poids des hommes salariés tend à s'accroître au fil des années au détriment de celui des travailleurs indépendants sans personnel, dont le poids a pratiquement été divisé par deux durant la période observée. Enfin, si les femmes salariées sont proportionnellement de plus en plus nombreuses, cet accroissement est moins fort que pour les hommes ; la part des travailleuses indépendantes se maintient autour de 7%, alors que le pourcentage des aides familiales a chuté radicalement de 7% à 3% durant les dix dernières années.

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR TYPE DE PROFESSIONS ET PAR RÉGION

	Grèce	Macédoine de l'Est	Attique	Mer Égée du Nord	Grèce de l'Ouest	Macédoine de l'Ouest	Epire	Thessalie	Îles Ioniennes	Macédoine centrale	Crète	Grèce centrale	Mer Égée du Sud	Péloponnèse
Population active masculine (en %)														
Membres de l'exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs	2,0	-	2,2	-	3,7	-	6,2	-	-	3,4	-	-	-	1,9
Professions intellectuelles et scientifiques	2,9	-	3,0	-	-	-	-	4,3	10,0	4,7	6,7	-	-	-
Professions intermédiaires	1,5	-	1,9	-	-	-	-	-	-	1,3	-	-	-	1,9
Employés de type administratif	1,2	-	1,5	-	3,7	9,1	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel des services et vendeurs	8,1	7,7	9,2	13,3	-	-	-	-	20,0	14,0	4,4	1,8	7,7	3,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	3,9	7,7	2,0	-	18,5	-	-	8,7	10,0	3,4	15,6	8,9	7,7	3,7
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	51,5	46,2	54,3	53,3	37,0	45,5	62,5	34,8	60,0	47,7	55,5	32,1	38,4	50,0
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	6,8	23,1	7,0	-	11,1	9,1	-	-	-	8,1	4,4	3,6	15,4	7,4
Ouvriers et employés non qualifiés	22,2	15,4	18,9	33,4	25,9	36,4	31,3	52,2	-	17,4	13,3	53,6	30,7	31,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population active féminine (en %)														
Membres de l'exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs	1,2	-	1,0	14,3	-	-	-	-	-	1,4	-	-	9,1	3,6
Professions intellectuelles et scientifiques	4,2	-	5,4	-	4,5	-	18,2	-	-	1,4	-	-	9,1	-
Professions intermédiaires	1,7	-	2,3	-	-	-	9,1	-	-	1,4	-	-	-	-
Employés de type administratif	3,9	-	4,1	-	-	-	0,0	11,1	14,3	0,0	5,0	-	9,1	7,1
Personnel des services et vendeurs	19,6	50,0	17,7	57,2	18,2	-	9,1	33,3	35,7	20,5	30,0	4,8	18,2	25,0
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	2,7	10,0	0,2	-	9,1	20,0	9,1	11,1	-	-	10,0	23,8	-	14,3
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	6,2	10,0	6,7	-	-	40,1	18,2	-	-	11,0	-	4,8	-	-
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,1	-	1,9	-	-	-	-	-	-	9,0	-	-	-	-
Ouvriers et employés non qualifiés	58,3	30,0	60,8	28,5	68,2	39,9	36,4	44,4	50,0	55,2	55,0	66,7	54,5	50,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONSG, Enquêtes sur la Force de travail.

Conclusion

Au cours des dernières décennies, la Grèce, comme les autres pays de l'Europe méridionale, s'est muée en un pays d'immigration. La décennie 1990 est marquée par une nette intensification des flux d'immigration, spécialement en provenance d'Albanie : la population totale étrangère aurait été pratiquement multipliée par cinq entre les deux derniers recensements de population (1991 et 2001), alors que la population totale ne se serait accrue que de 7%. Tout au long de la période considérée (1991-2003), les flux d'entrée sont

excessivement intenses. Le rythme annuel moyen de croissance est largement influencé par le processus de régularisation qui a été mis en œuvre en 1998.

Le rythme de croissance de la population étrangère est fortement hétérogène d'une région à l'autre. Bien que la population étrangère soit toujours fortement concentrée en Attique, son poids y décroît au cours de la décennie. Les régions dont le poids des étrangers s'accroît se caractérisent soit par une agriculture dynamique ou fortement extensive, soit par un développement important du tourisme et de la construction (Macédoine centrale, Thessalie, Grèce centrale et Péloponnèse).

Malgré les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et du traitement des données de flux d'immigration économique, qui sont en grande partie liées à l'existence de diverses sources non compatibles, nous avons été finalement en mesure de dégager certaines tendances essentielles. L'immigration économique en Grèce, par son ampleur et ses rythmes de croissance, a eu des impacts importants sur le fonctionnement du marché national du travail, en raison de la polarisation des actifs étrangers dans certains secteurs clefs de l'économie nationale et des économies régionales.

BIBLIOGRAPHIE

- BLUM A., 1998, « Comment décrire les immigrés ? À propos de quelques recherches sur l'immigration », *Population* (3), p. 569-588.
- BOUBÖCK R., 1994, *The Integration of Immigrants, Joint Group of Specialization Migration, Demography and Employment*, Council of Europe, CDMG (94)25, Strasbourg, 31 p.
- CARELLA M. et PACE R., 2001, « Some Migration Dynamics Specific to Southern Europe: South-North and East-West Axis », *International Migration*, vol. 39 (4), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 63-98.
- CAVOUNIDIS J., « Migration in Southern Europe and the Case of Greece », *International Migration*, vol. 40 (1), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 45-70.
- CHÉDEMAIL S., 1998, *Migrants internationaux et diasporas*, SESJM/Armand Colin, Paris, 188 p.
- COLEMAN D., 1999, « New Light on Mediterranean Migration », *International Migration*, vol. 37 (2), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 485-513.
- DE TINGUY A., WIHTOL DE WENDEN C., 1995, *L'Europe et toutes ses migrations*, Éditions Complexe, Paris, 172.
- DOMENACH H., 1995, PICOUET M., *Les migrations*, Que sais-je, Paris, 127 p.
- DUMONT G.-F., 1995, *Les migrations internationales*, SEDES, Paris, 223 p.
- EMKE-POULOPOULOS H., *Trafficking in Women and Children : Greece, a country of destination and transit*, IMEO-EDIM, Αθήνα 2001, 81 p.
- EMKE-POULOPOULOS H., 1986, *Problèmes d'immigration et de rapatriement. Le cas de la Grèce*, IMEO-EDHM, Athènes, 638 p. (en grec).
- GILDAS S., 2002, « Les migrations internationales », *Populations et Sociétés*, no 382, p. 4.
- HAUG W., 2002, « The Demography of Immigrant Populations in Europe », *European Population Series No 8*, Council of Europe, Strasbourg, p. 5.
- HOUSER P.M., DUNCAN O.D., 1972, *The Study of Population, An Inventory Appraisal*, University of Chicago Press Ltd., London, 7th edition, 863 p.

- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION, 2001, *Victims of trafficking in the Balkans: A study of Trafficking in Women and Children for Sexual Exploitation to, through and from the Balkan Region*, I.O.M., Printed in the Slovak Republic, 70 p.
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION, 2000, *World Migration Report: 2000*, United Nations, E.00.III.S.3, Geneva, p. 287.
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION, 2001, *Victims of Trafficking in the Balkans*.
- JENNISSEN R., 2003, « Economic Determinants of Net International Migration in Western Europe », *European Journal of Population* (19), Kluwer Academic Publishers, Netherlands, p. 171-198.
- KAVOUNIDI T., Τζένη, 2002, *Caractéristiques des immigrants : le programme grec de régularisation de 1998*, Institut national du travail, Eds. Sakkoulas, Salonique, 524 p., (en grec).
- KOTZAMANIS B., 1987, *Le mouvement migratoire dans la Grèce de l'après-guerre*, Doctorat d'État, Université Paris X – Nanterre, Paris.
- KOTZAMANIS B., 1998, *La démographie des Balkans, Mouvements migratoires et répartition spatiale de la population*, Réseau DemoBalk, 213 p.
- LAZARIDIS G., POYAGO-THEOTOKY J., 1999, « Undocumented Migrants in Greece: Issues of Regularization », *International Migration*, vol. 37 (4), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 715-740.
- LERIDON H., 2000, « Vieillesse démographique et migrations: quand les Nations Unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes », *Population et Sociétés*, no 358, p. 4.
- LIANOS T.P., 2001, « Illegal Migrants to Greece and their Choice of Destination », *International Migration*, vol. 39 (2), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 3-28.
- MOURIKI A., NAOUMI M., PAPAPETROU G., 2002, *Le portrait social de la Grèce en 2001*, E.K.K.E., Athènes, 228 p. (en grec).
- PETRINIOTI X., 1993, *L'immigration vers la Grèce, un premier recensement, classification et analyse*, Eds. Odysseas, Athènes, 128 p. (en grec).
- REYNERI E., 2001, « Migrants Involvement in Irregular Employment In the Mediterranean Countries of the European Union », *International Migration Papers*, I.L.O., Geneva, p.65.
- SALT J., CLOUT H. (ed.), 1976, *Migration in Post-War Europe*, Oxford University Press, 226 p.
- SALT J., 1998, *International Migration in the UNECE Region: Patterns, Trends, Policies*, Regional Population Meeting, Budapest, 7-9 December 1998, United Nations, CES/PAU/1998/8, p. 60.
- SALT J., 2000, « Trafficking and Human Smuggling: A European Perspective », *International Migration*, Special Issue, Blackwell Publishers Ltd., London, p. 31-56.
- SALT J., Report 2001, *Current Trends in International Migration in Europe*, CDMG (2001) 33, Council of Europe, Strasbourg, 110 p
- SALT J., 2002, *European International Migration: Evaluation of the Current Situation*, European Population Series No 5, Council of Europe, Strasbourg, p. 6.
- SPIRE A., 1999, « De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no 129, Paris, p. 50-56.
- STALKER P., 2002, *Migration Trends and Migration Policy in Europe*, vol. 40 (5), Blackwell Publishers Ltd., London, p. 151-179.
- TASTSOGLU E., MARATOU-ALIPRANTI L. (ed.), 2003, Gender and International Migration: Focus on Greece, *The Greek Review of Social Research*, Special Issue, A' (110).

- TSIMPOS K., 2000, *Projections démographiques de l'évolution de la population de Grèce : un nouveau scénario pour les prochaines 50 années*, 70 p. (en grec).
- UNITED NATIONS, General Assembly, 03/07/2001, *International Migration and development, including the question of the convening of a United Nations conference on international migration and development to address migration issues*, Report of the Secretary-General, 15 p.
- UNITED NATIONS, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 2002, *International Migration from Countries with Economies in Transition: 1980-1999*, ESA/P/WP.176, Washington, p. 123.
- UNITED NATIONS, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 2002, *International Migration Report 2002*, ST/ESA/SER.A/220, Washington, p. 67.
- WANNER P., 2002, *Migration Trends in Europe*, European Population Series No 7, Council of Europe, Strasbourg, p. 26.